

## **JGT : CONDITIONS DE PRATIQUE SPORTIVE A COMPTEUR DU 9 SEPTEMBRE 2020**

Afin de protéger et rassurer les adhérents de la JGT sur les conditions de pratique du tennis de table, il appartient à chacun d'entre nous de respecter au mieux les mesures définies d'une part dans le dernier protocole de la FFTT et d'autre part les consignes transmises par les services municipaux.

**PROTCOLE FFTT** (voir affiche déjà transmise que vous trouverez à nouveau en pièce jointe)

### **CONSIGNES SANITAIRES TRANSMISES PAR LA VILLE DE TROYES LE 4 SEPTEMBRE 2020 :**

- *Tous les équipements sportifs sont dotés de distributeurs gel hydro-alcoolique. Il est nécessaire de se désinfecter les mains en pénétrant dans les installations.*
- *Il appartient à chaque utilisateur de plus de 11 ans de porter un masque pour les déplacements sur site jusqu'à l'entrée dans la salle de pratique. Les accompagnants ou spectateurs doivent le conserver en permanence.*
- *Si les vestiaires des établissements gardiennés seront à nouveau accessibles, une adaptation sera mise en œuvre : jauge du vestiaire divisée en 2, délimitation d'espaces et neutralisation d'une douche sur deux.*
- *Les groupes devront quitter les vestiaires 10 minutes plus tôt que d'habitude et commenceront également 10 minutes plus tard, permettant ainsi un nettoyage et une désinfection des vestiaires entre chaque groupe par le personnel municipal présent.*
- *Il convient de privilégier une arrivée des sportifs déjà en tenue quand cela est possible afin de limiter l'utilisation des vestiaires.*
- *Les gardiens sont en charge du nettoyage des vestiaires et parties communes, mais chaque association via ses responsables (bénévoles ou salariés) est tenue de faire respecter strictement les consignes.*
- *En ce qui concerne les établissements non gardiennés, je vous précise que pour le moment les vestiaires restent inaccessibles.*

### **MESURES ENTRANT EN VIGUEUR A LA JGT EN RAPPORT AVEC CE QUI PRECEDE :**

- Reprise à compter de mercredi 9 septembre des horaires normaux d'utilisation, à savoir : le mercredi 17H/18H30 pour les séances dirigées des jeunes et 18H30/22H pour adultes ou jeunes compétiteurs confirmés, le vendredi 18H/22H.
- **Effectif maximal : 24 joueurs donc 12 tables** (cet effectif pourra être revu à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution de la situation et du respect des consignes). Il est

conseillé aux joueurs qui le peuvent de mieux utiliser la tranche horaire 20H/22H souvent moins fréquentée.

- **On ne réserve plus de créneau sur internet. Par contre, chaque personne présente devra s'enregistrer sur un cahier à son arrivée et à son départ** (lingettes à disposition pour désinfecter le stylo ou mieux stylo personnel)
- L'accès à la salle se fait par la porte de droite située dans le hall d'accueil.
- En fin de séance, les joueurs quittent la salle par le couloir des box de rangements et le couloir central du bâtiment.
- **Vestiaires : utilisation à nouveau possible pour les associations seulement mais restreinte à 6 personnes maximum par vestiaire.** Utilisation de deux douches au maximum par vestiaire. Il reste conseillé de venir en tenue sportive ou de n'utiliser les vestiaires que pour se changer en ramenant ensuite ses affaires dans la salle.
- **Très important : pour la séance du mercredi, afin de ne pas créer une affluence trop importante vers 18H30 entre la fin de l'entraînement des jeunes et le début de l'entraînement des adultes, les parents devront avoir récupéré leurs enfants à 18H25 maximum et l'accès des adultes et jeunes compétiteurs confirmés ne sera autorisé qu'à partir de 18H35 (sauf dirigeants et responsables de séances d'entraînements)**

Merci à chacun d'entre vous pour votre compréhension et de faire en sorte que notre activité puisse se poursuivre.

Patrick HEMONNOT – Président de la JGT